

**Association pour la prévention et
la lutte contre la toxicomanie**

Comité de l'ACT (Action Communautaire et Toxicomanie)

Case postale 24

1814 La Tour-de-Peilz

www.act-riviera.ch

Procès-verbal
Assemblée générale du 4 mai 2009
Salle du Conseil communal de Chexbres

Président : M. Cl.-P. Gruffat

Présents : 27 personnes ont signé la liste de présence, dont Mmes Florence Vallotton, Anita Pocket, Viviane Prats, Nicole Bron, MM Pierre-André Glauser, Bernard Degex du Comité exécutif.
Mme Lina Droz-Grey secrétaire, M. Cédric Fazan, directeur.
Mmes Mirta Kuhn-Zolecio, Christel Richoz, Cherazade Teffay, Francesca Arnesano, M. Patrick Dolt d'ACT ; ainsi que nos stagiaires Mme Carine Cherpillod, HES EESP et Mlle Anne Berner, ETS OSEO.

Membres : Mme Madeleine Burnier municipale à Vevey, Mme Ruth Ducret-Wyler municipale à Chexbres, Mme Christine Gruffat, M. Jean Bergerond de l'UAS, M. Christophe Bornand, M. Marc Wenner Médecin Villeneuve, M. Lyonel Kaufmann municipal à La Tour-de-Peilz, M. Stéphane Roulet boursier communal à St-Légier et réviseur des comptes, M. Simon Smith animation jeunesse à Montreux.

Invités : M. Pierre-Yves Bassin, M. Nicolas Joost de l'UAS,

Excusés : Mmes S. Winkler et T. Kazadi du comité exécutif, et 21 personnes de l'association (y compris décès), liste en annexe.

Le Président, M. C.-P. Gruffat, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres présents, aux représentants des collectivités publiques et associations. Il saisit cette occasion pour remercier la Commune de Chexbres, en particulier Mme Ruth Ducret-Wyler qui l'avait approché en 2008 et sympathiquement invité à siéger une fois en dehors du District. C'est chose faite, le comité lui demande de transmettre nos remerciements à la Municipalité qui nous met à disposition gracieusement la salle du Conseil communal et nous offre la collation.

Documents remis aux membres :

Rapport annuel et PV de l'AG sont disponibles sur le site www.ACT-riviera.ch .
Ils sont volontiers envoyés par courrier à la demande de chaque membre.
Cette procédure a été admise en 2008 à l'unanimité des membres présents.
Le président mentionne avoir oublié dans le rapport annuel 2008 de mentionner le nom de Mme Vallotton, membre du comité, et s'en excuse.

1 **Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 6 mai 2008**

Des exemplaires du procès verbal de l'AG 2008 sont distribués ce jour aux membres présents le souhaitant.

Une erreur en page 5 du PV de l'AG 2008, il faut lire « Puidoux, le 22 mai 2008 » et non 2007.

Il n'y a pas d'autre remarque sur le contenu du PV, ce dernier est admis à l'unanimité des membres présents. Avec remerciements à la secrétaire.

2 **Association : admissions et démissions des membres - liste des membres**

Démissions de membres : Dr Etienne Rivier à Vevey, Dr Olivier Rubli à Aigle.

M. Fazan présente notre nouveau membre, candidat au comité :

M. **Christophe Bornand**, directeur du centre social intercommunal de Vevey et chef du service des affaires sociales et familiales de Vevey ; un précieux renfort et une antenne directe avec les communes.

La parole n'est pas demandée.

VOTE : Accepté à l'unanimité.

Le président souhaite la bienvenue à M. Bornand au sein de l'association et lui souhaite beaucoup de plaisir au sein du comité.

3 **Comité**

Démission de Mme **Tamara Kazadi**, membre du comité depuis juin 2005. Ses nouvelles fonctions au sein de Caritas Vaud, notamment dans la structure à l'aide au désendettement [article 24 h du 5.5.09] et les cours qu'elle dispense ne lui permettent plus d'assumer encore un mandat au comité. Nous la remercions pour ces précieux conseils pendant ses 4 ans d'activité et lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles activités professionnelles.

Avec M. **Christophe Bornand**, le comité compte 9 membres, ce dernier est au complet et assure une bonne représentation géographique, politique et sectorielle.

Merci à chaque membre du comité pour son soutien, ses précieux conseils et le temps consacré.

4 **Rapport du Comité exécutif sur l'exercice 2008**

Le Président relate quelques points-clés figurant dans le rapport annuel que chacun a reçu :

Après avoir eu l'année dernière la rénovation de nos locaux, celle des infrastructures, celle des finances, 2008, qui est aussi la 32^{ème} de l'existence de notre association, a été celle de nos ressources en personnel. Le comité a pu porter son effectif à **8 personnes** représentant **6,1 EPT** (= Équivalent Plein Temps) contre 6 éducateurs en 2005. Au-delà des chiffres, ces nouvelles forces sont perçues comme une reconnaissance de nos activités et contribuent grandement à la motivation de l'équipe et du comité. Merci. Merci à toute l'équipe pour son travail éducatif, culinaire, administratif et sa disponibilité pour la formation des stagiaires des HES et des ETS de l'OSEO.

Un encouragement supplémentaire de la RAS (=Région d'Action Sociale) : Par sa lettre du 27.3.2009, M. Laurent Wehrli président et Mme Monique Bornet-Amstein, secrétaire, mentionnaient qu'ACT est reconnue comme une association à but optionnel de la RAS Riviera.

5 **Présentation des comptes 2008**

L'exercice 2008 a été clôturé avec un **bénéfice de CHF 152.95** alors que la perte budgétée dans les comptes 2008 s'élevait à Fr. 1'036.10 .

Cette amélioration de situation, est essentiellement due la diminution des charges d'exploitation (autres que salaires) qui s'élèvent à Fr. 95'340.— (hors charges extraordinaires) par rapport à celles budgétées de Fr. 101'300.-- ainsi qu'à la dissolution de la provision OFAS non prévue au budget.

Il est important de relever que sans l'attribution d'un montant de Fr. 40'000.- de la subvention OFAS figurant au bilan, ce dernier se serait soldé par une perte de Fr. 39'847.05.

Les charges du personnel se sont élevées à Fr. 655'496.90 (Fr. 603'638.10 au budget) contre Fr. 549'385.05 en 2007. L'augmentation provient de l'engagement d'une personne durant les mois d'avril à août pour venir en aide au personnel « éducatif » ainsi qu'une secrétaire-comptable à partir du mois de juin.

Les autres charges, sans tenir compte des « charges extraordinaires » et de la « moins-value sur titres » se sont élevées à Fr. 95'340.92 pour l'année 2008 contre Fr. 101'300.--prévues au budget et Fr. 95'635.48 en 2007. Tout comme l'année passée, l'enveloppe budgétaire a été bien tenue et gérée. Viennent ternir l'exercice 2008 la moins-value comptable sur titres pour Fr. 15'758.15 (Fr. 808.09 en 2007) et une charge extraordinaire de Fr. 11'169.80 correspondant à la mise en conformité et intégration des caisses utilisées par les éducateurs pour les usagers, ainsi que la caisse « administrative » du centre. Contrairement aux années précédentes, les aides ponctuelles ne

transitent plus par les comptes de charges et produits d'ACT, mais sont comptabilisés au bilan et la contrepartie se trouve sur des comptes postaux ouverts à cet usage.

En ce qui concerne les recettes, les subventions sont en forte augmentation par rapport à l'année 2007 de Fr. 77'178.15. Cette augmentation provient de l'augmentation de la subvention cantonale de Fr. 60'000.— ainsi que de l'augmentation de Fr 1.-- / habitant des subventions communales. A rappeler également, que les subventions communales fluctuent selon le nombre d'habitants du district au 31 décembre.

Les autres recettes sont constituées du remboursement de l'assurance perte de gain pour Fr. 23'247.95 ainsi que du soutien financier pour le projet « piment rouge » pour Fr. 13'200.--, dont Fr. 10'000.— proviennent du Fond Suzel Schmitt. A soulever également, la participation des usagers aux repas qui est augmentation, passant de Fr. 1'974.45 (2007) à Fr. 2'677.90 (2008) et les recettes engendrés par la participation d'ACT à la formation et suivie de stagiaires passant de Fr. 3'825.— (2007) contre Fr. 7'650.— (2008).

Le bilan : il est à soulever l'augmentation des liquidités pour Fr. 70'951.--, augmentation due essentiellement au fait que le placement à terme de Fr. 100'000.-- figurant dans les titres au 31.12.2007 n'a pas été renouvelé en 2008. Le dossier titres figure à l'actif au bilan pour sa valeur d'achat, et en contrepartie au passif figure la moins-value au 31.12.2008, la valeur nette du dossier titres s'élève au 31.12.2008 à Fr. 100'785.56, hormis un montant de Fr. 11'955.-- correspondant à des actions, il s'agit de produits à capital garanti.

Il reste au 31.12.2008 encore Fr. 5'963.15 du don de Fr, 30'000.— reçu de la LoRo en 2007.

Le capital au 31 décembre s'élève à **CHF 158'298.59** (soit CHF +153.- ./ .2007).

6 Rapport des vérificateurs des comptes

Une copie figure au § 6 du rapport annuel.

Le vérificateur des comptes, MM. Stéphane Roulet donne lecture du rapport.

Le président ouvre la parole sur les points 5 et 6, elle n'est pas demandée.

7 Votations : sur les points 5 et 6

Comptes 2008 : **acceptés** à la majorité moins une voix.

Rapport des vérificateurs : **accepté** à l'unanimité avec remerciements aux auteurs.

8 Nomination des vérificateurs des comptes

1^{er} vérificateur : M. Stéphane Roulet, boursier communal à St Légier.

2^{ème} vérificateur : M. Benoît Demierre, boursier communal à Corsier.

Vérificateur suppléant : M. Vincent Martin, boursier communal à Veytaux.

Il n'y a pas d'autre candidature, ainsi, la proposition ci-dessus est acceptée par l'assemblée à l'unanimité.

9 Présentation du budget 2009

Le budget d'exploitation se présente avec un **déficit de CHF 45'413.-**. Cette dégradation par rapport aux années précédentes provient :

- De l'augmentation du poste « charges du personnel »
- De la non prévision de la dissolution d'une partie de la provision OFAS. Le Comité a décidé de ne pas dissoudre en 2009 le montant de Fr. 60'000.— provenant de la subvention OFAS des années 1999-2001.

Les charges budgétées n'ont pas subi de modification importante, si ce n'est l'augmentation des salaires (annuités et indexation) et des charges sociales.

Ainsi, le budget indexé se porte à **CHF 697'800.-** sans dissolution de nos réserves.

La parole n'est pas demandée.

VOTE : **Accepté** à une forte majorité sauf une abstention.

9.1 Information complémentaire donnée lors de l'AG

Suite à l'acceptation du comité de financer la formation auprès de l'IDHEAP de M. Cedric Fazan, le budget 2009 présentera un déficit supérieur à celui présenté ci-dessus. Toutefois, cette charge supplémentaire sera couverte par la dissolution de la provision OFAS de Fr. 60'000.--

10 Les projets d'ACT

- Passer du statut d'association à celui de fondation. Un groupe de travail s'est réuni une fois en été 2008, mais n'a pas réussi à terminer l'évaluation et à formuler une proposition concrète. Ce projet est toujours ouvert.
- Les locaux sont-ils toujours appropriés ; faut-il envisager un achat des murs ? Ce projet semble prioritaire car nos locaux, malgré les transformations, restent vétustes, de plus avec les stagiaires et le va et vient des usagers, ils deviennent exigus. Une démarche devra être entreprise avec les collectivités publiques locales.
- Il en va de même avec la mission confiée à ACT, notamment pour la poursuite de l'espace culinaire « Piment Rouge ».

La parole n'est pas demandée.

11 Rapport du directeur d'ACT et de l'équipe éducative

En complément du rapport annuel, M. Fazan résume par une présentation (PowerPoint) le bilan des activités d'ACT en 2008 et présente, de manière chiffrée, l'évolution des prestations entre 2004 et 2008.

12 Divers et propositions individuelles

Un membre propose d'introduire le statut de « membre passif ». Nous avons étudié cette proposition et comprenons que plusieurs membres ont un agenda chargé. Toutefois le comité ne souhaite pas compliquer les structures et recommande de ne pas retenir cette proposition ; opinion suivie par l'Association.

La parole n'est plus demandée. La partie statutaire est terminée à 20h50.

* * *

L'Assemblée générale se termine autour du verre de l'amitié.

Montreux, le 16 mai 2009

La secrétaire

Le Président

Lina Droz-Grey

Claude-Pascal Gruffat

Annexe : - Liste des excusés : p. 7 (suivante)

Liste des excusés :

M. L. Wehrli Municipal à Montreux et président de la RAS
M. Georges Besse, éducateur ACT
M. P. Forel Médecin et co-président « d'Entrée de Secours » à Morges
M. J. Ehinger Ancien président du comité de l'ACT
Mme E. Willi Municipale à Montreux,
M. M.-E. Chassot Dir. Services Sociaux de La Tour-de-Peilz,
M. F. Neyroud Municipal à Chardonne,
M. J. de Gauthard Syndic de St-Légier,
Mme C. Chevalley Syndic de Veytaux,
M. D. Fluckiger Syndic de Villeneuve,
M. G. Etienne Cartons du Cœur Riviera,
Mme L. Chinet Service Santé Publique Lausanne,
M. E. Masserey Médecin cantonal adjoint à la Santé Publique Lausanne,
Mme C. Bezençon Directrice Main Tendue Lausanne,
M. J.-C. Pittet Directeur Assoc. du Relais à Morges,
L'Equipe de l'Association Rel'ier Morges,
Mme E. Barboni Directrice Assoc. Le Radeau Orsonnens,
Mme D. Jaggi Vevey Ancienne membre du comité,
M. J.-B. Blanchard Représentant des « 4 roues de secours »
M. Serge Rudaz, directeur de la Fondation l'Epi à Mézières.

Décès :

Mme Burki Suzanne à Clarens,
M. Olivier Jacot à Chernex,
M. Lanthemann Claude La Tour-de-Peilz